

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

#### Service l'eau

Direction de l'épuration des eaux usées

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

**Catégorie :** Travaux de construction

**Appel d'offres :** DP22029-188994-C

**Descriptif :** LOT 4 – Travaux de construction de mécanique du bâtiment et de procédé, de tuyauterie, d'électricité, de télécom et d'automatisation pour les bâtiments 710, 711 et 712 du projet de désinfection de la station Jean-R.-Marcotte

**Date d'ouverture :** 28 février 2023

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à : [deeu\\_ao\\_questions@montreal.ca](mailto:deeu_ao_questions@montreal.ca)

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du Mardi 29 novembre 2022.

**Visite supervisée des lieux :**  N/A. ou  Oui, obligatoire :

La visite supervisée des lieux est suggérée, la date limite pour prendre rendez-vous est le 07 février 2023, 16h30.

Pour prendre rendez-vous s'adresser à : [deeu-visite-ao@montreal.ca](mailto:deeu-visite-ao@montreal.ca)

Les visites auront lieu au: 12001, boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V3, entre le 9 janvier 2023 et le 10 février 2023 entre 8h00 et 17h00.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 29 novembre 2022

Le greffier de la Ville,  
Emmanuel Tani-Moore, avocat

---

**Journaux de publication :** Le Devoir  Autre à préciser\* : \_\_\_\_\_

**Système à deux enveloppes :** oui \_\_\_\_\_ non

**Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ?** \_\_\_\_\_

